

Institut Pierre Mauroy
Colloque du 16 octobre 2025 à l'Assemblée
nationale

Les municipalités, actrices de la transformation
de la société

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026, sauf situation particulière. Les précédentes, en 2020, ont connu en effet des aménagements de date inédits pour cause du covid. Si le premier tour avait eu lieu le 15 mars 2020, le second tour qui aurait dû se dérouler le 22 mars a été reporté au 28 juin. Le confinement décidé alors par le gouvernement n'a pas permis une application normale du cadre législatif qui fixe les modalités de ces élections.

Un décret du 14 décembre 1789

Pour 2026, les dates exactes seront arrêtées par un décret en Conseil des ministres, au moins trois mois avant les dates fixées. C'est dire que dans moins d'un an, les électrices et les électeurs français seront appelés aux urnes pour élire leurs assemblées locales. C'est en leur sein que les maires et leurs adjoints seront élus par les conseils municipaux.

Si la politique nationale est d'une très grande importance pour l'organisation de notre vie collective à l'échelon du pays, les équipes municipales, par leurs décisions, interviennent dans la vie des citoyens de la commune où ils sont installés. Cette organisation territoriale n'est pas nouvelle puisqu'elle fut créée par un décret du 14 décembre 1789, dans la mouvance post révolution. Les communes se substituaient alors aux paroisses. Compte-tenu du nombre important de ces dernières, conséquence du fait religieux et de l'influence du catholicisme sur la population, la France a compté près de 37 000 communes pendant de nombreuses années.

Les réformes intervenues en matière d'organisation du territoire en ont ramené le nombre à 34 935 au 1^{er} janvier 2024. Lorsque l'Europe ne comptait que douze États membres, la France recensait davantage de communes que l'ensemble des onze autres partenaires de la CEE. La coopération intercommunale s'est développée depuis la création des premières communautés urbaines en 1966.

La décentralisation de 1981, source de progrès économique et social

Les services communaux ont pour mission de répondre aux attentes et aux besoins des habitants résidant dans la ville ou le village, cela dans des domaines bien

définis par la loi mais aussi à partir d'initiatives relevant de la volonté de mettre en œuvre des politiques locales originales.

C'est là que les municipalités peuvent contribuer à réduire les injustices sociales dont sont victimes certaines catégories sociales. Le socialisme municipal a permis, au fil des ans, de montrer la différence entre la droite et la gauche. Nombreux sont les secteurs qui pourraient être évoqués : enfance, personnes âgées, jeunesse, équipements et activités sportives, transports urbains, logement, culture, démocratie locale et la liste est loin d'être exhaustive.

Pierre Mauroy, par son action en tant que maire de Lille et Premier ministre, a largement contribué à développer l'objectif de transformation de la société à tous les niveaux, et notamment dans les communes. La décentralisation mise en œuvre dès le retour de la Gauche au pouvoir en 1981 constitue l'œuvre maîtresse de cette politique locale, source de progrès démocratique et de progrès social.

La démocratie locale, l'intercommunalité, les moyens financiers des communes, le rôle des municipalités dans la vie quotidienne des citoyens sont les sujets qui seront traités au prochain colloque de l'Institut Pierre Mauroy qui se tiendra le 16 octobre 2025.

Projet de programme

Accueil par **Boris Vallaud**, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale (à confirmer)

Ouverture et modérateur : **Bernard Derosier**, co-président de l'Institut

Pierre Mauroy

Intervenants

Anne-Laure Ollivier, historienne : « Pierre Mauroy, la décentralisation et le statut de l'élu »

Bernard Roman, ancien député : Pierre Mauroy, maire de Lille

Claude Raynal, sénateur de Haute-Garonne : panorama de la situation des communes en France aujourd'hui (grandes et petites villes, communes rurales), confrontées notamment à la question budgétaire

Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin : les difficultés des maires et des élus locaux aujourd'hui (finances, violences, déserts médicaux, crise des vocations, parité etc..).

Bertrand Ringot, maire de Gravelines : l'intercommunalité, réduire le nombre de communes

Dorian Dreuil et/ou Marinette Valiergue, experts associés à la fondation Jean Jaurès au sein de l'Observatoire de la vie politique : le projet social-démocrate pour redonner aux maires le pouvoir d'agir

Conclusion : Bernard Derosier

Présence de plusieurs maires dans la salle.